

AG EMPREINTES

Jeudi 9 mai 2019

Présent-e-s

Membres Effectifs : Beyens Elise, Cléda Etienne, Defleur Cédric, Dusart Romain, Gillon Xavier, Hanssens Jonas, Leroy Pierre, Lesire Jennifer, Lohest Sylvain, Manet Doriane, Nassogne Hugo, Pirotte Kevin, Roegiers Hugo, Steinfort Clarisse.

Membres Sympathisants : Allard Julie, Bauwens Julien, Biedonski Carole, Brasil Santana Nicolas, Carlier Colin, Cockaerts Annick, Cosyn Pauline, Fontaine Julie, Lebecq François, Le Clef Mathieu, Leloup Jan-Clément, Molderez Lynn.

Invités :

Belin Brigitte, Dethier Laurent

Excusé-e-s

Membres Effectifs : Berlandi Adrien, De Tiège Stéphanie, Dessard Marine, Domange Gilles, Dupont Anne-Sophie, François Marie, Greimers Alexandre, Guastella Florence, Herman Tamara, Joseph Lisa, Lecocq Marie, Lekane Elise, Parmentier Jean-Philippe, Paquot Maxence, Quirynten Thibault, Rase Nadège, Roemmelaere Claire, Rouard Evan, Wechseler Noémi, Wilputte Hadrien.

Procurations :

Berlandi Adrien donne procuration à ...
Dessard Marine donne procuration à Dusart Romain
Domange Gilles donne procuration à Lohest Sylvain
Dupont Anne-Sophie donne procuration à Lesire Jennifer
François Marie donne procuration à Nassogne Hugo
Greimers Alexandre donne procuration à Leroy Pierre
Guastella Florence donne procuration à Defleur Cédric
Lecocq Marie donne procuration à Cléda Etienne
Lekane Elise donne procuration à Beyens Elise
Parmentier Jean-Philippe donne procuration à Manet Doriane
Paquot Maxence donne procuration à Pirotte Kevin
Quirynten Thibault donne procuration à Hanssens Jonas
Rase Nadège donne procuration à Roegiers Hugo
Roemmelaere Claire donne procuration à Gillon Xavier
Wechseler Noémi donne procuration à Steinfort Clarisse

L'assemblée générale réunit 28 membres effectifs présents ou représentés sur 38. Le quorum est atteint.

1. Préambule

- Sont présentes à cette Assemblée Générale, Lynn Molderez qui sera la prochaine Responsable du Département Mobilisation ainsi que Pauline Cosyn. Bienvenue à elles deux.
- Tour de table de présentation de l'ensemble des personnes présentes.
- Brise-glace « Pictionary version Empreintes »

2. Approbation de l'ordre du jour

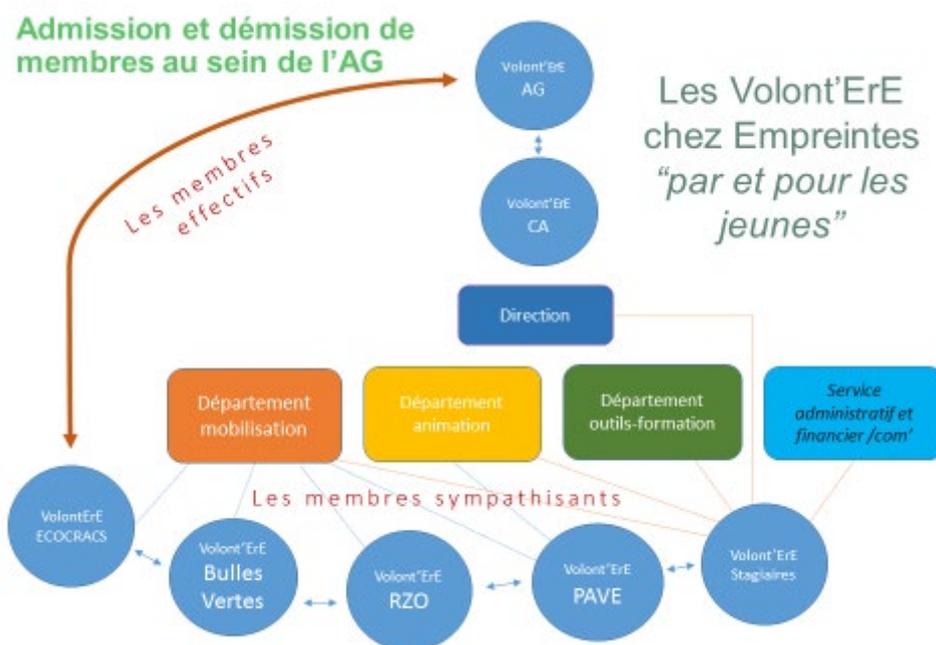
L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

3. Approbation du compte-rendu de l'AG du 23 février 2019

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

4. Admission et démission des membres de l'AG

a) Le parcours possible d'un volontaire au sein de chez Empreintes



b) Actuellement, il y a 38 membres effectifs dont 26 de moins de 35 ans (68%). L'AG est la réunion des membres de l'association. Elle a lieu généralement 2 fois par an pour approuver les comptes et le rapport d'activités de l'année écoulée, le budget et le programme d'activités de l'année en cours, pour élire les administrateurs, pour réfléchir avec l'équipe aux grandes orientations de l'asbl, pour accueillir de nouveaux membres, pour faire la fête...

c) **Nouveaux membres effectifs :**

Pauline Cosyn est admise comme membre effective de l'AG d'Empreintes.

d) **Démission des membres effectifs**

L'assemblée prend acte de la démission de Lisa Joseph. Le président le remercie pour son parcours et son soutien au sein d'Empreintes.

5. Election des Administrateurs

Actuellement, le Conseil d'Administration d'Empreintes est composé de 7 personnes. Les mandats de 3 Administrateurs arrivent à échéance (Elise Beyens, Hugo Nassogne et Kevin Pirotte). Ils proposent tous les trois leur candidature pour un nouveau mandat de 2 ans.

Romain Dusart a rencontré Empreintes au travers du trimestriel Bulles Vertes. Il a participé, en tant qu'invité, à quelques CA d'Empreintes.

Pauline Cosyn a elle aussi participé en tant qu'invitée à des CA d'Empreintes.

Ils sont tous les deux candidat pour un premier mandat d'administrateur.

L'Assemblée générale élit à bulletin secret en tant qu'administrateurs-trices pour un mandat de deux ans :

Elise Beyens (25 pour)
Hugo Nassogne (25 pour)
Kevin Pirotte (25 pour)
Romain Dusart (25 pour)
Pauline Cosyn (23 pour et 2 votes non exprimés)

6. Présentation et approbation des comptes 2018

Hugo Nassogne, trésorier, présente les comptes et bilan 2018. Il réexplique brièvement la différence entre un compte de résultat et un bilan.

L'exercice 2018 se solde par un bénéfice de 24.070,74 euros alors que le budget prévoyait un déficit de 43.358,13 euros. Le bénéfice de l'association s'explique entre autre grâce au chiffre d'affaire (qui est de 63.557,95 euros) et non pas par une sous-utilisation des différents subsides.

Le résultat positif s'explique également par :

- L'augmentation du subside Organisation de Jeunesse (+ 13.412 €) ;
- L'utilisation sur une année complète (partiel en 2017) du subside Maribel mais aussi de points APE obtenu dans le cadre du projet « Logement durable » (+ 13.723 €) ;
- L'obtention de la Convention cadre Mobilité en 2018 (proratisée sur 2018) ;
-

Le bénéfice de 2018 est à replacer dans le contexte de budgétisation prudente mais aussi de résultats variables des comptes en cours d'année.

Le bilan s'élève au 31 décembre 2018 s à 742.223,34 euros (actif = passif)

Trois indicateurs proposés par le réviseur il y a deux ans sont repris :

1. La solvabilité : Les fonds propres représente 58,39 % (63 % fin 2017) du total du bilan. A titre de comparaison, les banques demandent un taux de solvabilité de 25 % pour accorder un prêt.
2. Liquidité : les actifs circulants (à l'actif) correspondent à 2,37 fois (2,64 fois fin 2017) les dettes (au passif) alors que le minimum à atteindre est un ratio de 1.

3. Valeurs disponibles (argent directement utilisable) correspondent à 131 % (136 % fin 2017) des fonds propres.

Monsieur Laurent Dethier, commissaire, présente son rapport sans réserve sur la tenue des comptes de l'association. Celui-ci est distribué en séance.

Il remercie Carole et Brigitte pour leur disponibilité et la qualité de leurs réponses à ses questions.

Les membres de l'Assemblée générale ont la liberté de poser des questions

Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'affecter le résultat de l'exercice 2018 (à savoir 24.070,74 €) au résultat reporté des années antérieures. Celui-ci passera donc à 64.470,49 € et d'en affecter ensuite 29.824,64 € au passif social.

Pour rappel, le passif social est de l'argent qui servirait à payer tous les employés en cas de licenciement collectif. Par le passé, l'Assemblée générale a déjà décidé d'affecter 167.550,61 €.

En rajoutant 29.824,64 € au passif social, celui-ci s'élèvera alors à 197.375,25 € qui correspond à 1/3 des salaires bruts de 2018.

Les comptes, le bilan et l'affectation du résultat sont approuvés à l'unanimité.

L'assemblée générale accorde à l'unanimité la décharge aux administrateurs et au commissaire

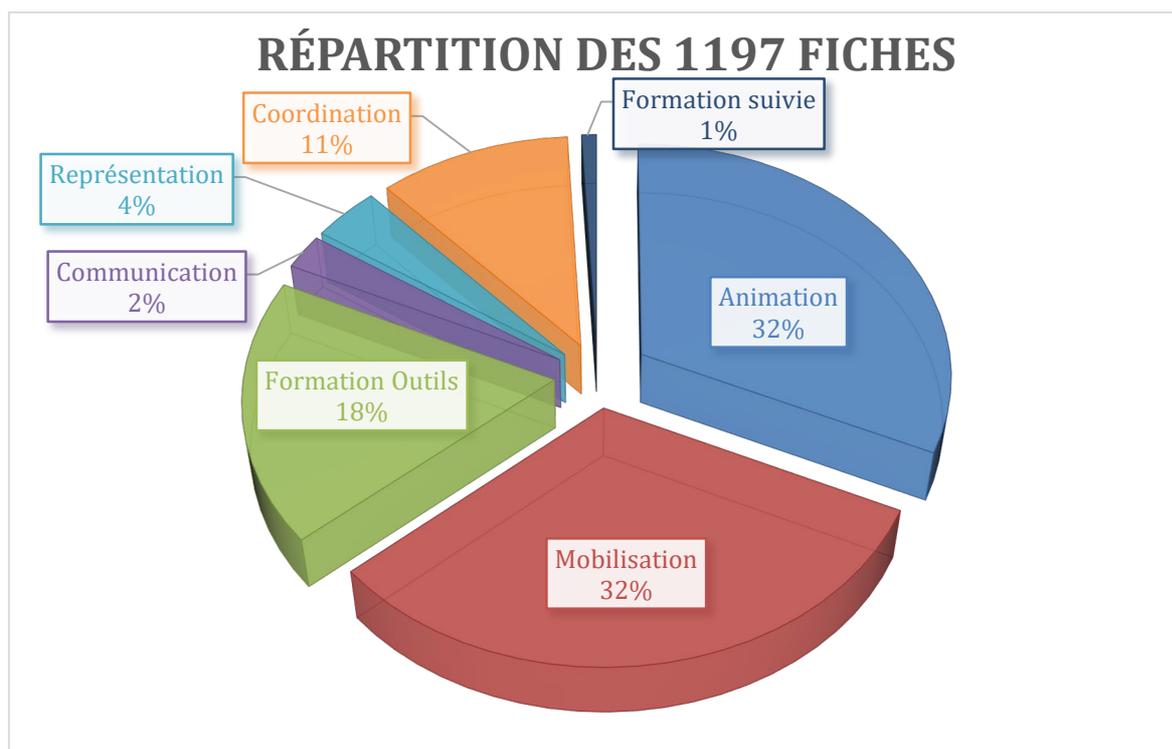
7. Rapport d'activités 2018 :

Une version écrite et courte du rapport d'activité 2018 a été envoyée avec l'invitation à l'assemblée générale. Les membres de l'Assemblée générale qui le souhaitent peuvent obtenir la version longue. Par ailleurs, en séance, est distribué un triptyque « 2018 en chiffres » qui résume la partie quantitative du rapport.

La première partie du rapport présente des lignes d'attention pour les quatre années de l'agrément Organisation de Jeunesse qui a commencé en 2017 et mènera jusqu'en 2020.

1. Intégration de l'éducation à la transition et à la résilience
 - Actualisation de la charte (AG mars 18)
 - Ateliers de savoir-faire, Petits Transitionnaires, co-organisation des Rencontres de l'ErE
2. Clarification du concept « éducation permanente »
 - Mise au vert de juin 2018
3. Développement de l'axe 3 : ErE à destination des personnes en situation de précarité
 - Empreintes EP
 - Contrat SPW
 - Fondation Schneider

Par ailleurs, le rapport d'activités 2018 a pu être rédigé sur base de fiche activités encodées dans la base de données. En 2018, ce sont 1197 fiches qui ont été encodées par les membres de l'équipe d'Empreintes.



Les Responsables de département et de service présentent les éléments marquants de 2018

Le rapport d'activités 2018 est approuvé.

Mathieu Le Clef